



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *Bassée-Montois*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Projet de territoire Bassée-Montois

En 2016 et 2017, la Communauté de communes Bassée-Montois avait été retenue pour participer à la démarche de l'Atelier des territoires. Cette démarche innovante, pilotée par la DDT de Seine-et-Marne, avait pour objectif de faire émerger une stratégie de territoire et engager les acteurs locaux dans un processus de projet.

Aujourd'hui, la Communauté de communes poursuit ce travail en lien avec l'État par l'élaboration et la signature d'un CRTE (Contrat de relance et de transition écologique).

Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)



©CCBM

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE).

Le CRTE, signé avec les intercommunalités pour la durée du mandat (2020-2026), illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales.

Traduction de l'ambition d'un projet de territoire, le CRTE a vocation à regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités et se place dans la continuité du contrat de ruralité arrivé à échéance fin 2020.

Les CRTE s'inscrivent dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets tant communaux qu'intercommunaux. Ces projets ont donc un impact important sur la reprise de l'activité écono

mique mais doivent cependant assurer autant la cohésion territoriale que sa transition écologique, colonne vertébrale du contrat. Il s'agit d'un contrat évolutif, avec la signature d'une convention annuelle qui permettra d'affiner les projets chaque année. Le périmètre de ce CRTE est donc celui de la Communauté de Communes Bassée-Montois et de l'ensemble des 42 communes membres.

Il fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire de la Communauté de communes et les évolutions liées aux priorités nationales.

Six orientations stratégiques ont ainsi été fixées :

- **Orientation 1** : Vers un territoire stratégique de la Seine amont
- **Orientation 2** : Vers une agrovallée durable
- **Orientation 3** : Vers un territoire à énergie positive
- **Orientation 4** : Vers un territoire écotouristique
- **Orientation 5** : Vers un territoire unifié et solidaire
- **Orientation 6** : Vers un territoire porté par un projet commun d'aménagement de l'espace

Sur la base des 73 projets initialement identifiés dans le CRTE lors de sa signature le 18 octobre 2021, on compte 38 nouveaux projets inscrits en 2022 et 42 autres projets en 2023. Ces ajouts amènent un total de 153 projets inscrits dans le CRTE pour la Communauté de Communes Bassée-Montois au 31 décembre 2023.

Ainsi, depuis la signature du contrat en 2021, ce contrat a permis le financement par l'État de 33 projets locaux correspondants à une enveloppe de 2 392 425 €.

Pour accompagner ce travail d'envergure à l'échelle de notre territoire comptant 42 communes, la Communauté de Communes Bassée-Montois va bénéficier d'une aide en ingénierie pour mettre en œuvre le projet de territoire, construire puis animer le CRTE.



CRTE Bassée-Montois d'octobre 2021 (/sites/cc-basseemontois.fr/files/media/downloads/20211018_crte-cc-bassee-montois_signatures-president-cc-et-prefet_sans-annexes.pdf)

PDF
896.36 Ko



Convention financière annuelle 2021 CRTE Bassée-Montois (/sites/cc-basseemontois.fr/files/media/downloads/20211018_convention-financiere_crte-2021_ccbm_avec-8-signatures_sans-annexes.pdf)

PDF
806.21 Ko



Convention financière annuelle 2022 CRTE Bassée-Montois (/sites/cc-basseemontois.fr/files/media/downloads/convention-financiere-crte-2022.pdf)

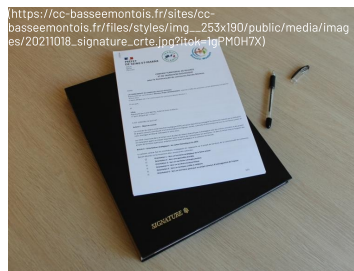
PDF
1.07 Mo



Convention financière annuelle 2023 CRTE Bassée-Montois (/sites/cc-basseemontois.fr/files/media/downloads/convention-financiere-crte-2023_bassee-montois.pdf)

PDF
4 Mo

CRTE signature du contrat le 18.10.2021



Atelier des territoires



©CCBM

En 2016 et 2017, la Communauté de communes Bassée-Montois avait été retenue pour participer à la démarche de l'Atelier des territoires. Cette démarche innovante, pilotée par la DDT de Seine-et-Marne, avait pour objectif de faire émerger une stratégie de territoire et engager les acteurs locaux dans un processus de projet. L'ensemble des actions a été inscrit dans une feuille de route.

Suite de l'Atelier des territoires

Un appel à projets a été lancé en 2018 par La Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature afin d'aider

à la mise en œuvre des feuilles de route. La Communauté de communes a candidaté afin d'obtenir un financement pour de ux projets inscrits dans la feuille de route comme prioritaires :

- L'étude de diversification agricole, portée par la Chambre d'agriculture de Région d'Ile-de-France
- L'étude de développement d'itinéraires cyclables, portée par le bureau d'études INGETEC.

Certaines actions sont déjà finalisées en 2018, notamment le recrutement d'une chargée de développement pour mettre en œuvre les actions de la feuille de route et renforcer le Pôle Développement Communication et Tourisme. L'étude de revitalisation des centres-bourgs qui se termine est aussi un aboutissement des ateliers.

En novembre 2018, les élus référents de l'Atelier des territoires, ont été conviés à participer à un séminaire national pour présenter le travail effectué.

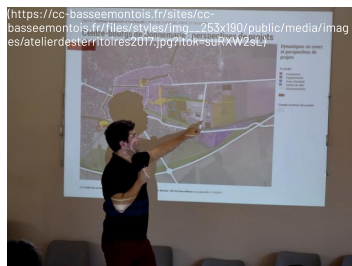
Informations atelier des territoires

➔ [Services de l'Etat en Seine-et-Marne](#) 

➔ [Feuille de route](#) 

➔ [Publications du site Alpha urbanisme](#) 

Atelier des territoires



Contrat de ruralité

En septembre 2017, la Communauté de communes a signé avec l'Etat un contrat de ruralité. Celui-ci est composé d'un ensemble de projets, complémentaires à la feuille de route des ateliers de territoire. Il porte sur la période 2017-2020. Chaque année, une nouvelle convention financière est signée afin de préciser les projets et les financements.

Année 2019

Quatre projets sont inscrits :

- Projet de revitalisation de Gurcy-le-Châtel : Création d'une maison d'initiation à l'environnement.
- Projet de revitalisation de Jutigny : Aménagement du site du lavoir en lieu dédié aux loisirs.
- Réhabilitation de l'Eglise de Dontilly en vue de créer un pôle culturel.
- Étude Maison des Promenades Bassée-Montois.

Certaines actions sont finalisées, d'autres sont en cours.

Année 2018

Cinq projets sont inscrits :

- Réhabilitation de la halte-garderie de Donnemarie-Dontilly
- Restauration de l'ancienne halle à grain - Réhabilitation de l'Eglise de Dontilly en vue de créer un pôle culturel.
- Isolation du cinéma et rénovation de la façade
- Construction de logement pour personnes âgées à Fontaine-Fourches

Certaines actions sont finalisées, d'autres sont en cours.

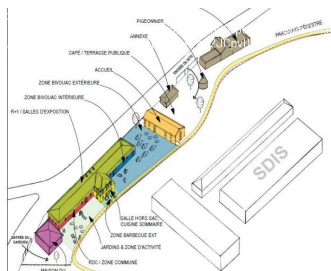
Année 2017

Trois projets étaient financés :

- Construction des bâtiments du projet Berges de Seine notamment l'Espace de santé et les locaux administratifs. Les travaux sont en cours et la fin du chantier est prévu pour décembre 2019
- Etude sur la revitalisation des centres-bourgs. Réalisée par le bureau d'études Alphaville pendant une année, elle a permis de faire émerger des projets et des réflexions sur l'ensemble du territoire
Télécharger l'étude de revitalisation sur cette page.
- Construction d'une maison des services au public de Bray-sur-Seine. Les travaux devraient démarrer prochainement.



https://cc-basseemontois.fr/sites/cc-basseemontois.fr/files/styles/ing_-_253x190/public/media/images/etuderevitalisation2018.jpg?tok=kp36-rwD



@ Courriel
☎ 01 60 67 76 97